

## PAUVRETÉ MONÉTAIRE DES PERSONNES ÂGÉES

### Principaux résultats

Dans les pays de l'OCDE, 12.5 % en moyenne des plus de 65 ans vivent en situation de pauvreté monétaire relative, avec un revenu inférieur à la moitié du revenu médian équivalent national des ménages. La situation varie sensiblement d'un pays à l'autre. Le taux de pauvreté des personnes âgées est plus élevé que celui de la population totale, qui s'établit à 11.5 % en moyenne. Ce résultat tient toutefois à un petit nombre de pays. Dans 20 des 35 pays de l'OCDE, la pauvreté monétaire des personnes âgées est inférieure à celle de la population dans son ensemble.

Selon les derniers chiffres disponibles, les taux de pauvreté des personnes âgées de plus de 65 ans sont très élevés en Corée (27 %), en Lettonie (27 %), en Australie (26 %), et au Mexique (26 %). À l'inverse, le Danemark, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas, la République slovaque et la République tchèque affichent les taux de pauvreté des personnes âgées les plus bas, puisqu'ils y sont compris entre 3 et 4 %. Les taux de pauvreté avoisinent la moyenne de l'OCDE (12.5 %) en Slovaquie et au Royaume-Uni.

### La pauvreté dans les tranches d'âge supérieures

La pauvreté est moins fréquente parmi les jeunes retraités (66-75 ans) que parmi les retraités âgés (75 ans et plus), le taux de pauvreté moyen s'établissant respectivement à 10.7 % et 13.9 %. Aux États-Unis, en Israël, en Lettonie, au Royaume-Uni et en Suède, l'écart entre ces deux catégories est supérieur à huit points de pourcentage. De nombreux facteurs expliquent cette situation, à commencer par le fait que, les salaires réels ayant en général augmenté au fil du temps, chaque nouvelle cohorte de retraités bénéficie de prestations plus élevées lors de son départ en retraite. Par ailleurs, les personnes âgées sont majoritairement des femmes. Dans deux pays toutefois – le Luxembourg et la Pologne – les plus de 75 ans sont légèrement mieux lotis que leurs cadets.

Les différences de taux de pauvreté parmi les personnes âgées s'expliquent notamment par le montant des prestations relevant du filet de protection sociale (voir l'indicateur « Prestations de base, ciblées et minimum », dans le chapitre 3).

### Pauvreté : disparités hommes-femmes

Dans tous les pays pour lesquels des données ventilées par sexe sont disponibles, on constate qu'au moment de la vieillesse, les femmes sont plus exposées au risque de pauvreté que les hommes : le taux moyen de pauvreté des hommes est de 8.7 %, celui des femmes de 13.6 %. Les écarts les plus faibles (moins de 1 point) sont observés au Chili et aux Pays-Bas. Les écarts sont relativement limités, de l'ordre de 1.5 point de pourcentage, en Belgique, au Danemark, en France et au Luxembourg.

Les écarts les plus prononcés sont observés en Estonie et en Lettonie, où les taux de pauvreté des femmes sont supérieurs de 18 points de pourcentage environ à ceux des hommes, suivies par la Slovaquie avec un écart de 11 points de pourcentage. On constate néanmoins d'importants écarts, de l'ordre de 7 points de pourcentage, aux États-Unis, en Israël, en Nouvelle-Zélande et en Suède.

### Pauvreté en fonction de l'âge

Dans 15 des 35 pays de l'OCDE, les personnes âgées sont plus exposées à la pauvreté monétaire que la population (graphique 6.4). Dans ces pays, le taux de pauvreté moyen des personnes âgées s'élève à 21 %. C'est en Corée que l'on observe les écarts les plus notables, puisque le taux de pauvreté des personnes âgées est supérieur de 32 points de pourcentage à celui de la population globale, suivie par l'Australie et la Lettonie qui présentent des écarts de 13 et 10 points de pourcentage, respectivement. Dans les 20 autres pays, les personnes âgées sont donc moins susceptibles d'être pauvres que la population totale. C'est notamment le cas de l'Espagne et de la Grèce, où le taux de pauvreté des personnes âgées est inférieur de 10 et 7 points au taux de pauvreté global, respectivement. Dans ce groupe de pays, il s'établit à 6 %, alors que celui de la population est de 10 %.

### Définition et mesure

Afin de faciliter les comparaisons entre pays, l'OCDE considère la pauvreté comme une notion « relative ». La référence est calculée en fonction du revenu médian des ménages dans un pays donné à un moment donné. Ici, le seuil de pauvreté est fixé à 50 % du revenu disponible équivalent médian des ménages. Pour plus d'informations sur les définitions et les sources de données, voir OCDE (2015).

### Pour en savoir plus

OCDE (2015), *Tous concernés : Pourquoi moins d'inégalité profite à tous*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264235519-fr>.

### 6.3. Taux de pauvreté monétaire en fonction de l'âge et du sexe

Pourcentage de personnes âgées dont le revenu est inférieur à 50 % du revenu disponible médian des ménages

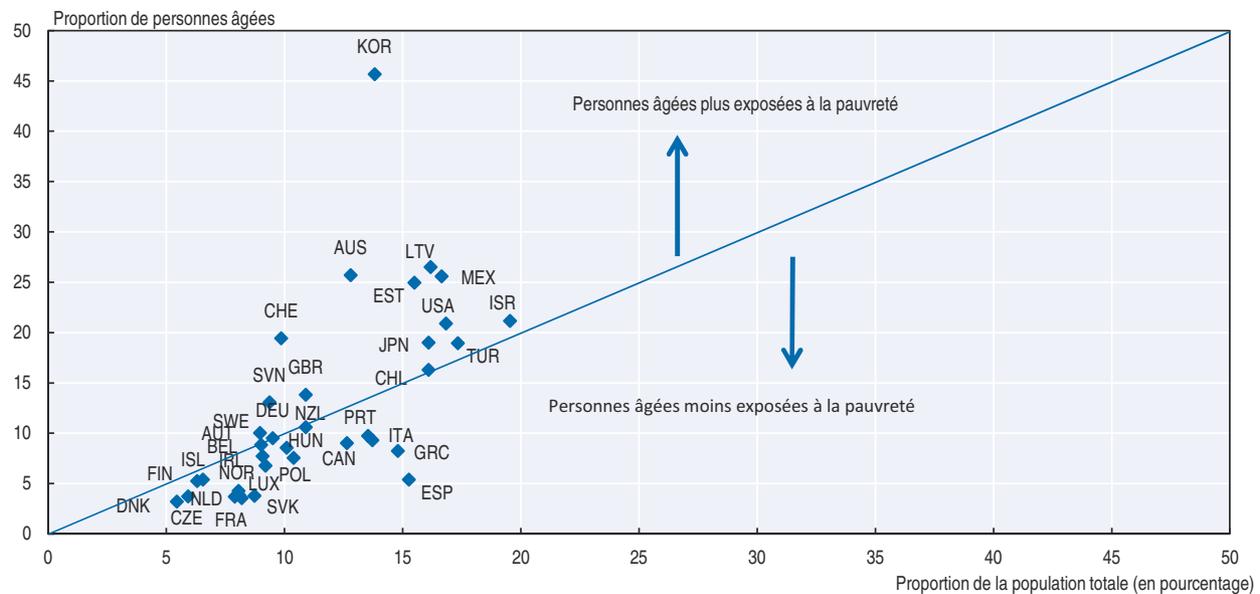
	2014 ou dernière année disponible						Population totale	2014 ou dernière année disponible						Population totale
	Personnes âgées (plus de 65 ans)					Population totale		Personnes âgées (plus de 65 ans)					Population totale	
	En fonction de l'âge			En fonction du sexe				En fonction de l'âge			En fonction du sexe			
	66 ans et plus	66-75 ans	76 ans et plus	Hommes	Femmes			66 ans et plus	66-75 ans	76 ans et plus	Hommes	Femmes		
Australie	25.7	23.4	29.2	23.6	27.5	12.8	Corée	45.7	38.8			13.8		
Autriche	8.8	8.1	9.9	7.0	10.3	9.0	Lettonie	26.5	22.2	31.6	13.9	32.4	16.2	
Belgique	7.7	7.0	8.6	7.0	8.3	9.1	Luxembourg	3.9	4.1	3.4	3.1	4.6	8.1	
Canada	9.0	8.5	9.9	6.7	11.0	12.6	Mexique	25.6	22.6	30.3	23.9	27.0	16.7	
Chili	16.3	16.2	16.4	16.1	16.4	16.1	Pays-Bas	3.7	2.5	5.5	3.4	3.9	7.9	
République tchèque	3.7	3.5	4.1	1.5	5.3	5.9	Nouvelle-Zélande	10.6	7.7	15.2	6.6	14.0	10.9	
Danemark	3.2	2.1	4.9	2.3	4.0	5.5	Norvège	4.3	2.2	7.3	1.9	6.3	8.1	
Estonie	25.0	21.9	28.5	13.3	30.8	15.5	Pologne	7.6	8.3	6.7	4.6	9.3	10.4	
Finlande	5.2	2.9	8.5	3.2	6.8	6.3	Portugal	9.7	8.5	11.2	7.1	11.6	13.5	
France	3.6	2.8	4.5	2.7	4.2	8.2	République slovaque	3.8	3.3	4.8	1.9	4.9	8.7	
Allemagne	9.5	8.4	10.3	6.8	11.5	9.5	Slovénie	13.1	10.3	16.9	6.4	17.8	9.4	
Grèce	8.2	7.1	9.5	6.9	9.3	14.8	Espagne	5.4	4.7	6.2	3.7	6.7	15.3	
Hongrie	8.6	7.8	9.9	5.0	10.6	10.1	Suède	10.0	6.6	15.2	6.4	13.1	9.0	
Islande	5.4	4.9	6.1	3.5	7.1	6.5	Suisse	19.4	16.3	23.8	16.6	21.8	9.9	
Irlande	6.8	5.2	9.3	5.7	7.7	9.2	Turquie	18.9	16.2	23.2	17.0	20.4	17.3	
Israël	21.2	17.6	26.1	17.7	23.9	19.5	Royaume-Uni	13.8	10.4	18.5	11.1	16.0	10.9	
Italie	9.3	8.9	9.7	6.7	11.2	13.7	États-Unis	20.9	17.6	25.7	17.2	23.9	16.8	
Japon	19.0	17.0	21.3	15.1	22.1	16.1	<b>OCDE</b>	<b>12.5</b>	<b>10.7</b>	<b>13.9</b>	<b>8.7</b>	<b>13.6</b>	<b>11.5</b>	

Note : 2012 pour le Japon. 2015 pour le Chili, la Corée, les États-Unis, la Finlande, Israël, les Pays-Bas, et le Royaume-Uni.

Source : OCDE, Base de données sur la distribution des revenus, [www.oecd.org/social/income-distribution-database.htm](http://www.oecd.org/social/income-distribution-database.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933634477>

### 6.4. Taux de pauvreté monétaire en fonction de l'âge



Source : OCDE, Base de données sur la distribution des revenus, [www.oecd.org/social/income-distribution-database.htm](http://www.oecd.org/social/income-distribution-database.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933634496>



Extrait de :  
**Pensions at a Glance 2017**  
OECD and G20 Indicators

Accéder à cette publication :  
[https://doi.org/10.1787/pension\\_glance-2017-en](https://doi.org/10.1787/pension_glance-2017-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2018), « Pauvreté monétaire des personnes âgées », dans *Pensions at a Glance 2017 : OECD and G20 Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/pension\\_glance-2018-27-fr](https://doi.org/10.1787/pension_glance-2018-27-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).